



cancéropôle

Nord-Ouest

Accélérer la recherche & l'innovation en cancérologie

Appel à projets 2027



STRUCTURATION

Date limite de soumission : Vendredi 27 novembre 2026 à **midi**

Soumission en ligne : <https://escape.canceropole-nordouest.org>



STRUCTURATION

Appel à Projets Cancéropôle Nord-Ouest - 2027

Soutien de Projets Structurants

Sommaire

Contexte et Objectifs de l'Appel à Projets	3
Champ de l'Appel à Projets	3
Eligibilité des projets	4
Dépenses éligibles et modalités de financement	4
Critères d'évaluation :	4
Durée	5
Suivi des projets et engagements	5
Dossier de candidature	6
Calendrier	6
Contact	7



STRUCTURATION

Appel à Projets Cancéropôle Nord-Ouest - 2027

Soutien de Projets Structurants

Contexte et Objectifs de l'Appel à Projets

Le Cancéropôle Nord-Ouest (CNO) a pour mission d'aider et d'accompagner les acteurs de l'inter-région Nord-Ouest en favorisant l'innovation, la recherche translationnelle et la construction de projets collaboratifs en cancérologie.

Dans ce cadre, le CNO lance cet appel à projets pour soutenir le développement d'actions structurantes destinées à **fédérer et renforcer sa communauté scientifique**, à **consolider les collaborations entre les différents sites de l'inter-région** et à **faire émerger de nouvelles dynamiques de recherche en cancérologie**.

Ces actions devront également favoriser le rayonnement et le positionnement national, voire européen, des projets de recherche originaux portés par le CNO.

À travers cet appel à projets, le CNO prévoit de financer **un ou plusieurs projets ambitieux**, capables de faire émerger une identité scientifique forte et spécifique à l'inter-région Nord-Ouest. Une attention particulière sera portée aux projets fédérateurs : ceux qui ont un vrai potentiel de structuration et qui peuvent générer des collaborations et des perspectives de développement au-delà de la durée du financement.

Le financement accordé pourra atteindre **100 000 € TTC** maximum par projet, pour une durée maximale de **24 mois**.

Champ de l'Appel à Projets

- Cet appel à projets est **ouvert à l'ensemble des disciplines scientifiques en cancérologie**.
- Les projets devront s'inscrire dans une **démarche de recherche translationnelle** et pourront associer des approches de recherche fondamentale, clinique, technologique ou en sciences humaines et sociales.
- Les projets pourront notamment s'inscrire dans des thématiques prioritaires du Cancéropôle Nord-Ouest, sans que cette liste soit exclusive :
 - Axe 1 – Médecine de précision des tumeurs solides
 - Axe 2 - Aspects cliniques et biologiques des hémopathies malignes
 - Axe 3 - Imagerie moléculaire et adaptation thérapeutique
 - Axe 4 - Cancer, Cerveau et Cognition
 - Axe 5 - Cancers, Individu et Société
- Les projets transversaux et pluridisciplinaires sont vivement encouragés, notamment ceux associant plusieurs champs disciplinaires tels que les sciences fondamentales, la recherche clinique, les sciences humaines et sociales, l'imagerie, les technologies ou les approches numériques.



STRUCTURATION

Eligibilité des projets

- Les projets devront être **inter-régionaux** et associer **plusieurs équipes de recherche**, implantées sur **au moins deux sites différents** du périmètre du Cancéropôle Nord-Ouest.
- Les équipes **non encore affiliées au CNO** pourront être associées aux projets déposés. Leur implication pourra ainsi contribuer à élargir et renforcer la communauté scientifique du Cancéropôle.
- Des partenaires extérieurs au territoire du Cancéropôle Nord-Ouest pourront également être associés au projet et mentionnés dans le dossier de candidature, mais ne pourront être financés.
- Les essais cliniques prospectifs ne sont pas éligibles dans le cadre de cet appel à projets
- Chaque équipe de recherche peut soumettre au maximum deux candidatures dans le cadre de cet appel à projets, tous axes confondus. Un porteur de projet ne peut déposer qu'une seule candidature. **Pour les structures regroupant plusieurs groupes de recherche distincts au sein d'une même équipe**, il est recommandé de contacter le CNO à l'adresse indiquée dans la section « Contact » afin de vérifier les modalités d'application de cette règle.
- L'AAP s'adresse aux personnels statutaires chercheurs, enseignants-chercheurs et cliniciens des établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) de l'inter-région Nord-Ouest

Dépenses éligibles et modalités de financement

- Les projets pourront être financés pour une durée maximale de **24 mois**, dans la limite du montant maximal prévu par le présent appel à projets.
- Sont éligibles les dépenses directement nécessaires à la réalisation du projet, notamment :
 - les **frais de personnel scientifique non permanent (hormis les fonctionnaires d'État, hospitaliers, territoriaux ou internationaux)**, incluant le recrutement de chercheurs post-doctorants. **Le recrutement de doctorants n'est pas éligible.**
 - les **dépenses de fonctionnement et les consommables de laboratoire**
 - l'acquisition d'**équipements scientifiques**, sous réserve que le montant global des équipements soit **inférieur à 40 000 €**
 - les **frais de mission**, dans la limite de **5 % du financement accordé**
 - les **prestations de service** nécessaires à la réalisation du projet
 - les **frais de gestion**, éventuellement prélevés par l'organisme gestionnaire, dans la limite de **4 % des dépenses éligibles effectivement payées**. Ces frais sont compris dans le montant total demandé.

Processus de sélection et d'évaluation

La sélection sera effectuée en 3 étapes, selon les modalités suivantes :

- Vérification de l'éligibilité et de la recevabilité des projets : l'équipe de coordination du Cancéropôle Nord-Ouest vérifie que les projets soumis répondent aux critères précédemment énoncés.
- Évaluation et sélection des projets : par au moins deux experts externes à l'inter-région Nord-Ouest.
- Audition des projets par le Comité de Pilotage scientifique du CNO et décision de financement.



STRUCTURATION

Appel à Projets Cancéropôle Nord-Ouest - 2027

Soutien de Projets Structurants

Critères d'évaluation :

Les projets seront expertisés par des personnalités extérieures à l'inter-région et seront évalués selon les critères suivants :

- la crédibilité et la cohérence de la démarche de structuration interrégionale,
- la complémentarité des différentes équipes associées au projet et la valeur ajoutée liée à l'organisation du projet,
- le positionnement du projet au niveau national voire international,
- l'impact attendu du projet pour le patient,
- la crédibilité du calendrier proposé,
- la justification du financement demandé.

Le futur potentiel de valorisation du projet pourra être évalué par une structure de valorisation partenaire du CNO (SATT Nord, Eurasanté ou Normandie Valorisation) avec l'accord du porteur de projet. L'évaluation de ce potentiel de valorisation n'influencera pas l'évaluation scientifique du projet par le Comité de Pilotage Scientifique du CNO.

Durée

Le projet scientifique devra être réalisé dans un délai maximal de **24 mois à compter de la signature de la convention de financement**. Ce délai inclut, le cas échéant, l'obtention des autorisations réglementaires nécessaires ainsi que les inclusions de patients. Les démarches nécessaires à l'obtention de ces autorisations devront donc être **engagées en amont du démarrage du projet**.

Suivi des projets et engagements

Afin d'accompagner la mise en œuvre des projets sélectionnés et d'en évaluer les résultats, plusieurs modalités de suivi seront mises en place.

- **Comité de suivi** : les porteurs de projet devront mettre en place un comité de suivi associant les équipes partenaires et un membre de l'équipe de coordination du CNO. La composition du comité et ses modalités de fonctionnement devront être précisées dans le dossier de candidature.
- **Point d'étape à mi-parcours** : une réunion de bilan intermédiaire sera organisée à mi-parcours du projet avec la chargée de mission scientifique et d'accompagnement des chercheurs du CNO.
- **Rapport final (Scientifique et financier)** : Ce rapport devra être transmis au CNO et devra notamment présenter les résultats obtenus, les suites données au projet et les éventuelles candidatures à des appels à projets nationaux ou internationaux.
- **Plan de gestion des données (PGD)** : Dans le cadre de sa politique Science Ouverte et en lien avec le plan national pour la Science Ouverte, l'INCa stipule que la transmission d'un plan de gestion des données



STRUCTURATION

(PGD) devient obligatoire pour toutes les conventions pour un projet de recherche signées à partir du 01/01/2022. Ainsi, tout bénéficiaire d'une subvention dans le cadre de l'AAP Structurant du CNO devra joindre le fichier correspondant (envoyé auparavant au porteur) au rapport scientifique transmis au Cancéropôle Nord-Ouest à l'issue de la durée de la convention.

- **Suivi des retombées** : les retombées du financement seront suivies pendant les trois années suivant la fin du projet, notamment au regard des succès à des appels à projets nationaux ou européens, des dépôts ou préparations de brevets, de la pérennisation de postes et, plus largement, des suites données au projet. Un document de suivi sera transmis chaque année par le CNO aux porteurs, qui devront le renseigner et le retourner au CNO.
- **Valorisation des résultats** : Les porteurs des projets sélectionnés s'engagent à présenter les résultats de leurs travaux à l'occasion des journées scientifiques du Cancéropôle Nord-Ouest (la date sera établie lors du rendez-vous de mi-parcours avec la chargée de mission scientifique).
- **Mention du soutien du CNO** : les porteurs s'engagent à mentionner le soutien du Cancéropôle Nord-Ouest dans les communications, publications et autres productions scientifiques issues des travaux financés.

Dossier de candidature

Les projets devront être présentés en respectant le formulaire en ligne proposé sur la plateforme eEscape du CNO (<https://escape.canceropole-nordouest.org>).

Le dossier devra comprendre les éléments suivants :

- **Dossier scientifique** : Il devra décrire de façon concise les différents aspects du projet (contexte/objectifs, méthodologie, plan de réalisation, impact attendu), et mettre en avant le caractère particulièrement structurant et innovant au niveau inter-régional.
- **Annexe financière** : Elle devra détailler, pour chaque équipe, les dépenses envisagées ainsi que les éventuels cofinancements. L'implication des personnels contribuant au projet devra également être précisée, à titre informatif.
- **Établissement gestionnaire** : Un seul établissement sera désigné comme bénéficiaire et gestionnaire de la subvention. Ses coordonnées ainsi que celles de la personne à contacter devront impérativement figurer dans le dossier. Le financement sera versé à cet établissement, qui assurera sa répartition entre les différentes structures partenaires. Il sera également responsable de la transmission au CNO du rapport final scientifique et financier couvrant l'ensemble du financement attribué au projet.
- **Le document « Avis et signatures »** renseigné par l'ensemble des partenaires, devra être transmis au CNO dans les 5 jours ouvrés suivant le dépôt du dossier à l'adresse mail ci-dessous

lama.bouissa@canceropole-nordouest.org

Calendrier

Ouverture de l'Appel à Projets : mardi 15 septembre 2026

Date limite de dépôt des dossiers en ligne : vendredi 27 novembre à midi



Appel à Projets Cancéropôle Nord-Ouest - 2027

Soutien de Projets Structurants

STRUCTURATION

Résultats éligibilité des projets : décembre 2026

Expertise des projets : décembre à avril 2027

Audition des projets par le Comité de Pilotage scientifique du CNO et décision de financement : mai-juin 2027.

Publication des résultats et établissement des conventions : juin 2027

Contact

Pour toute question d'ordre scientifique ou concernant le dossier de candidature, les porteurs de projets peuvent contacter :

Lama Bouissa lama.bouissa@canceropole-nordouest.org